

**Madame FLAUW Michèle**  
**Conseillère municipale**  
**Conseil de quartier du Parc**

Aulnay sous bois, le 2 octobre 2007

Monsieur le Député Maire,

Dès la création des conseils de quartiers à Aulnay, les élus communistes avaient émis de nombreuses réserves quant au nombre de quartiers mis en place, aux conditions requises pour être membre des conseils (notamment l'inscription sur les listes électorales), le fonctionnement des conseils (particulièrement le nombre réduit de réunions publiques) ..

Néanmoins, soucieux de développer la démocratie participative dans notre ville, nous nous sommes inscrits dans le dispositif et, à ce titre, je représente les élus de l'opposition dans le Conseil de quartier du Parc, depuis 5ans. Il m'a d'ailleurs toujours été difficile de m'exprimer en tant que représentante de l'opposition, le Président du conseil m'opposant que ce n'était pas le lieu.

Au cours des 5 années écoulées, j'ai pu constater que le rôle des conseils de quartiers était pour le moins très réduit. En effet, aucun projet structurant pour les quartiers n'a été présenté, débattu dans ce cadre. Ils ont toujours été cantonné dans un rôle d'information (au mieux) et n'ont jamais pu participer à l'élaboration ou à une simple concertation sur ces projets (aménagement des berges du canal par exemple). Le budget municipal a toujours été présenté après son vote par le conseil municipal sans que des avis soient discutés préalablement dans le conseil de quartier.

Malgré ces dysfonctionnements, je me suis efforcée de continuer à participer au conseil de quartier du Parc.

Aujourd'hui, je ne peux accepter que les conseils de quartiers soient instrumentalisés et utilisés à des fins de propagande municipale. En effet, les 2 numéros du « Journal des Conseils de quartiers » ne sont en aucun cas l'émanation ni le reflet des conseils ; ils ne sont destinés qu'à mettre en valeur les projets et réalisations municipales à l'approche d'échéances électorales.

Pour cette raison je souhaite donc vous remettre ma démission en regrettant qu'une réelle opportunité pour le développement de la démocratie ait été ainsi dévoyée, d'autant que cela ne peut que contribuer à une démotivation des responsables associatifs et des citoyens.

Veillez agréer, Monsieur le Député Maire, mes sincères salutations.

**Michèle FLAUW**